



HAL
open science

Scolarité au collège et effets de contexte dans les Quartiers-Nord de Marseille

Gisèle Mirande-Rizzo

► **To cite this version:**

Gisèle Mirande-Rizzo. Scolarité au collège et effets de contexte dans les Quartiers-Nord de Marseille. Travaux & documents, 2002, Les recherche en éducation et formation à l'Université de La Réunion, 18, pp.111–122. hal-02180875

HAL Id: hal-02180875

<https://hal.univ-reunion.fr/hal-02180875>

Submitted on 19 Oct 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Scolarité au collège et effets de contexte dans les Quartiers-Nord de Marseille

GISÈLE MIRANDE-RIZZO*

Depuis le début des années 80, la sociologie de l'éducation a construit un nouvel objet, communément appelé « effet établissement », que toute étude consacrée à l'école peut aujourd'hui difficilement occulter. L'idée sous-jacente à la démarche peut être ainsi résumée. Si les différentes unités scolaires n'enregistrent pas des résultats identiques, cela ne tient pas uniquement à la nature de leur composition sociale et scolaire, du capital culturel, hérité ou acquis, des élèves : il peut également exister un effet net de l'appartenance à un établissement donné.

La réalité de ce phénomène a été empiriquement constatée dans nombre d'études et en divers lieux mais elle n'a jamais encore été mesurée à grande échelle au sein de quartiers dits « difficiles », un contexte où la question du rôle de l'école se pose en des termes particuliers. Nous avons donc choisi de vérifier l'éventualité d'un effet établissement au sein d'un espace urbain particulièrement marginalisé par l'étiquetage populaire et la rumeur : les Quartiers-Nord de Marseille.

Au plan méthodologique, cette réflexion s'insère dans le cadre d'une vaste étude consacrée aux élèves de milieu populaire des Quartiers-Nord de Marseille, une étude fondée sur une enquête conduite en deux temps, durant l'année scolaire au sein de 22 des 23 collèges publics situés en ces lieux. Au cours du premier trimestre, un questionnaire a été passé auprès de la quasi-totalité des élèves scolarisés en classe de sixième, soit 2068 individus. Au mois de juin, les résultats obtenus par chacun d'eux tout au long de l'année ont été recueillis au moyen d'un examen systématique des bulletins trimestriels. L'ensemble des informations recueillies, adjointes

* Gisèle Mirande Rizzo est Maître de Conférences en Sciences de l'Éducation à l'Université de La Réunion.

aux résultats du test national d'évaluation à l'entrée en sixième, nous ont permis une analyse comparée de la situation des différents établissements de l'échantillon.

Au plan analytique, le raisonnement s'articule autour des deux questions suivantes :

- La « tonalité sociale » du public d'élèves constitue-t-elle l'unique source de différences entre les performances des collèges ? Autrement dit, les collèges *a priori* « plus défavorisés » exhibent-ils fatalement les résultats les plus faibles ?
- Dans l'hypothèse d'une réponse négative, peut-on mettre en évidence des effets de contexte internes qui *de facto* accentuent ou atténuent les écarts de rendement entre établissements ?

LES COLLÈGES DES QUARTIERS-NORD : UNE GRANDE VARIÉTÉ DE TONALITÉS SOCIALE ET SCOLAIRE

La première étape du travail a consisté en une classification des collèges, fondée sur le profil socio-économique et socio-culturel de leurs élèves. Les établissements ont été classés, du « plus favorisé » au « moins favorisé », à partir d'un certain nombre de critères de différenciation, en l'occurrence la classe sociale d'appartenance, la situation du père face à l'emploi (au chômage ou pas), l'origine ethnique, la taille de la famille, le taux d'occupation du logement et la proportion de demi-pensionnaires.

Le classement, qui apparaît dans le tableau synoptique n°1, a été établi en assignant la valeur -1 pour les caractéristiques suivantes : une proportion inférieure à la moyenne d'élèves appartenant à un milieu favorisé, des proportions supérieures à la moyenne d'enfants de milieu populaire, dont le père est sans emploi, d'origine non européenne, issus d'une famille nombreuse, vivant dans des logements à fort taux d'occupation, ne fréquentant pas la cantine; la valeur +1 pour les caractéristiques inverses.

Tableau 1- Classification des collèges selon leur profil socio-économique et socio-culturel

- A1 : Classes sociales favorisées*
 A2 : Classes populaires
 A3 : Situation du père (actif/ inactif)
 A4 : Origine ethnique
 A5 : Taille de la famille
 A6 : Taux d'occupation du logement
 A7 : Demi pensionnaires

	A1	A2	A3	A4	A5	A6	A7	Total
Prévert	+1	+1	+1	+1	+1	+1	+1	+7
Gibraltar	+1	+1	+1	+1	+1	+1	+1	+7
Moulin	+1	+1				+1		+3
Mallarmé	+1		+1					+2
Triolet				+1		+1		+2
Giono			+1					+1
H. Wallon					+1			+1
Rimbaud						+1		+1
Rabelais								+0
Belle de Mai								+0
Ferry								+0
Clair Soleil					-1			-1
Massenet			-1					-1
Philippe				-1				-1
Versailles			-1					-1
Barnier			-1	-1		-1		-3
Renoir	-1	-1			-1	-1		-4
Rostand	-1	-1			-1		-1	-4
Manet	-1	-1	-1				-1	-4
Pythéas	-1	-1	-1	-1			-1	-5
Vallon des Pins	-1	-1	-1	-1	-1	-1		-6
Bachas	-1	-1	-1	-1	-1	-1	-1	-7

* Sont regroupés sous ce vocable les classes moyennes et aisées.

Lire : « Le collège Prévert obtient +1 pour la proportion d'élèves socialement favorisés car il scolarise un taux supérieur à la moyenne (plus écart-type) des collèges d'enfants issus d'un milieu favorisé ».

Afin de compléter l'image de la population scolaire que les collèges ont eue à gérer au cours de l'année de l'enquête, nous avons également utilisé un indicateur du niveau moyen des élèves de l'échantillon à leur arrivée dans leurs établissements respectifs : les résultats départementaux au test national d'évaluation des acquis à l'amorce de la sixième. Le principe de ce test consiste à mesurer les compétences en français et en mathématiques des entrants au collège. Les élèves réalisent des *scores*, représentant les pourcentages de réussite aux différentes questions (ou items) qui leur sont soumises.

L'ensemble des résultats a été exploité de deux manières :

- La distribution des scores moyens globaux (français et mathématiques confondus) obtenus par les différents établissements du département a été normalisée selon une échelle à cinq classes. L'examen de la répartition des 22 collèges de l'étude au sein de ces classes révèle qu'aucun d'eux n'appartient aux deux classes supérieures (scores respectivement supérieur à 75% et compris entre 68,5% et 75%) et que 5 seulement font partie de la classe médiane. Par conséquent, force est de constater que les collèges situés dans la partie nord de Marseille, en termes de niveau moyen de la population accueillie en sixième, se situent dans la tranche basse de la hiérarchie départementale (9 d'entre eux font même partie de la catégorie la plus basse).
- Les établissements des Quartiers-Nord ont été étudiés indépendamment des autres collèges départementaux et sériés en trois catégories – supérieur, égal, inférieur à la moyenne – sur la base du score moyen obtenu par leur public au test d'évaluation et de son écart-type.

Cette répartition des établissements en trois classes selon le score met en évidence une certaine similitude entre le classement ainsi constitué et celui fondé sur leur tonalité sociale. D'une part, quatre des cinq collèges exhibant des taux de réussite supérieurs à la moyenne (Gibraltar, Mallarmé, Moulin et Prévert) sont en réalité les quatre plus favorisés du point de vue du recrutement. D'autre part, trois des quatre unités qui obtiennent des résultats inférieurs à la moyenne (Pythéas, Renoir et Rostand) font partie des moins favorisés.

Toutefois, quatre collèges défavorisés et notamment les deux plus mal classés (Bachas et Vallon des Pins) obtiennent des résultats conformes à la moyenne. Autrement dit, accueillir une population défavorisée du

point de vue de la tonalité sociale ne signifie pas nécessairement accueillir une population dotée d'un niveau de compétence inférieur à la moyenne dans les disciplines de base. Cette tendance, qui relativise quelque peu la classification fondée sur les seuls facteurs socio-économiques et socio-culturels, pose la question de leur niveau de déterminisme.

UNE RELATION NON SYSTÉMATIQUE ENTRE TONALITÉ SOCIALE DU COLLÈGE ET RÉSULTATS SCOLAIRES

Il s'agit dans cette section de vérifier, à partir des résultats obtenus par les élèves au cours de l'année de sixième, dans quelle mesure le recrutement social du collège influe sur ses performances.

Un premier ensemble d'indications est donné par l'examen des corrélations linéaires entre les caractéristiques socio-économiques et socio-culturelles du public et la moyenne générale de l'établissement.

Tableau 2- Corrélations entre les caractéristiques du public et la moyenne générale des collèges

Proportion d'individus	Moyenne générale du collège
Des classes sociales modestes	R = - 0,77
Des classes sociales favorisées	R = 0,75
Issus d'une famille nombreuse	R = - 0,71
Dont la mère ne travaille pas	R = - 0,67
Vivant dans un espace restreint	R = - 0,61
Dont le père est inactif	R = - 0,59
Demi-pensionnaires	R = 0,52
D'origine non européenne	R = - 0,48
Habitant en grand immeuble*	R = - 0,41

Les chiffres en caractères gras sont significatifs au seuil de 5%.

* Sont ainsi désignés les immeubles comportant un minimum de cinq étages.

De façon générale, c'est à l'origine sociale des élèves que le niveau moyen du collège se révèle le plus lié. Il existe en effet des corrélations élevées, positive avec la proportion d'enfants issus d'une classe sociale favorisée, négative avec le taux d'individus appartenant à un milieu social modeste. La moyenne générale de l'établissement s'avère également fortement corrélée négativement avec un ensemble de caractéristiques « défa-

vorables » : famille nombreuse, mère au foyer, espace restreint, père inactif, probablement redonredondantes, mais qui témoignent d'une tendance relativement nette. En revanche, la corrélation avec l'habitat en grand immeuble n'est pas significative et celle avec l'origine ethnique n'est pas très élevée. Il demeure que, dans leur ensemble, ces résultats laissent supposer la présence d'un lien global fort entre tonalité sociale et niveau moyen du collègue.

Tableau 3- Quatre mesures « internes » de la carrière scolaire des élèves

	Taux d'enfants de niveau général (très) faible	Taux d'enfants de niveau général (très) bon	Taux d'enfants en retard	Taux de redoublements conseillés
Bachas (-7 points)			+	
Val. des Pins(-6)				+
Pythéas (-5)	+	-	+	
Manet (-4)		-	+	
Rostand (-4)	+	-	+	
Renoir (-4)		-	+	-
Barnier (-3)		-		
Versailles (-1)		+		+
Philippe (-1)	+	-	+	
Massenet (-1)	+		+	
Clair Soleil (-1)		+		
Ferry (0)		+		
Belle de Mai (0)		+		
Rabelais (0)			-	+
Rimbaud (+1)			-	
H. Wallon (+1)		+	-	
Giono (+1)				-
Triolet (+2)				-
Mallarmé (+2)	-			
Moulin (+3)		+		
Gibraltar (+7)	-	+	-	
Prévert (+7)			-	-

+ : en sur-représentation par rapport à la moyenne des collèges (taux supérieur à la moyenne plus l'écart-type).

- : en sous-représentation par rapport à la moyenne des collèges (taux inférieur à la moyenne moins l'écart-type).

Lire : « Le collègue Bachas, le moins favorisé socialement, exhibe des taux conformes à la moyenne des collèges d'enfants d'un niveau général (très) faible ou (très) bon et de propositions de redoublement en fin d'année ; un taux supérieur à la moyenne d'enfants scolairement en retard ».

Cependant, l'observation du tableau 3 révèle que les choses ne sont pas aussi simples. Son intérêt est de mettre en exergue les établissements qui, du point de vue de la carrière scolaire de leurs élèves, présentent un profil distinct du profil « moyen » des collèges étudiés. Ceux-ci sont classés du moins favorisé au plus favorisé, conformément à la typologie établie lors du paragraphe précédent, de façon à faciliter la mise en perspective par rapport à la tonalité sociale.

Dans l'hypothèse d'une relation étroite entre tonalité sociale et carrière scolaire, il devrait en principe apparaître dans le haut du tableau, autrement dit parmi les établissements les moins favorisés, une concentration de « + » au niveau des première et troisième colonne, soit une proportion supérieure à la moyenne des collèges d'élèves d'un niveau faible ou très faible et d'élèves scolairement en retard, et de « - » au niveau de la deuxième colonne, soit une proportion inférieure à la moyenne de bons ou de très bons élèves. Dans le même ordre d'idées, le tableau devrait en son milieu refléter des situations conformes à la moyenne (cases vides) et dans sa partie basse présenter un profil inverse à celui de sa partie haute. Or, de toute évidence, on se trouve assez loin de cette configuration générale.

En particulier, l'examen du niveau scolaire montre assez clairement que si, globalement, il existe bien une relation entre la tonalité sociale du collège et les résultats obtenus par les élèves – parmi les sept collèges les plus défavorisés, cinq ont une proportion de bons élèves inférieure à la moyenne et les deux seuls établissements à présenter un nombre inférieur à la moyenne d'élèves en difficulté sont classés parmi les plus favorisés – celle-ci n'est pas « linéaire ». La grande majorité (5 sur 7) des collèges sur-représentés en bons élèves s'avèrent, sur le plan du recrutement, moyennement favorisés. Mais, surtout, les deux collèges les plus défavorisés, Bachas et Vallon des Pins, n'exhibent ni un niveau supérieur à la moyenne d'élèves en difficulté, ni un niveau inférieur à la moyenne de bons élèves. Ce qui les place dans une situation exactement identique à celle de Prévert ou de Triolet, respectivement classés au premier et au cinquième rang.

S'agissant de l'âge des enfants, la non concordance avec la configuration attendue s'avère moins nette. Il ressort même une certaine adéquation entre la position occupée par les collèges au classement et le taux d'enfants en retard qu'ils présentent. Pour la plupart, en effet, les moins

favorisés accueillent en sixième une proportion supérieure à la moyenne d'enfants âgés de plus de 12 ans. Il demeure néanmoins difficile d'aller au-delà d'un simple constat dans la mesure où l'origine du retard est inconnue (s'agit-il de redoublement(s) en primaire ? En sixième ?).

Par ailleurs, l'examen de la dernière colonne révèle que le taux de redoublement n'est lié ni à la tonalité sociale ni au niveau moyen du collège. Les établissements les plus enclins à formuler ce verdict en fin d'année ne sont pas, loin s'en faut, ceux qui se distinguent le plus « négativement » sur le plan du recrutement ou des résultats. De la même façon, ce n'est pas au sein des collèges qui s'illustrent « positivement » que l'on délibère le moins fréquemment en ce sens. Il semble donc qu'une proportion supérieure ou inférieure à la moyenne de propositions de redoublement doive être interprétée comme le signe d'une pratique d'orientation propre à l'établissement.

Au terme de cette section, il semble difficile de nier la réalité d'un déterminisme global des caractéristiques socio-culturelles et socio-économiques, notamment au regard de leur forte corrélation avec le niveau moyen des collèges. Mais, l'examen de la situation collège par collège révèle que ce déterminisme ne joue pas de façon systématique, ce qui laisse supposer l'existence de mécanismes compensatoires dans certains établissements. Une fois ce « diagnostic » établi, toute la difficulté réside dans la mise à jour des effets contextuels. C'est ce à quoi nous allons nous employer à présent.

IL EXISTE UN « EFFET COLLÈGE » DANS LES QUARTIERS-NORD

Afin de vérifier l'éventualité de différences de performances entre les collèges indépendantes des caractéristiques de leur public, nous avons testé un modèle LOGIT au sein duquel le collège entre en variable explicative du niveau général de l'élève (évalué au moyen des notes obtenues au cours de l'année scolaire) aux côtés du sexe, du retard scolaire, de la situation du père vis-à-vis de l'emploi, et des origines ethnique et sociale.

Les enseignements du modèle LOGIT

La régression dont les résultats apparaissent dans le tableau 4 teste la probabilité d'occurrence de la situation d'échec (niveau général faible ou très faible). La variable expliquée est donc de type qualitatif : se trouver ou pas en situation d'échec.

Tableau 4- Régression LOGIT : la probabilité d'occurrence de l'échec scolaire selon les caractéristiques des élèves et le collège d'appartenance

Modalité de référence	Modalité active	Coefficient	T de student	Significativité	Effet marginal (%)
Constante		- 0,70	2,43	**	33,2
Sexe <i>garçon</i>	filles	- 0,64	6,15	***	- 12,4
Origine ethnique <i>européenne</i>	non européenne	0,27	2,20	**	6,2
Situation du père vis-à-vis de l'emploi <i>actif</i>	inactif	0,29	1,97	**	6,7
Retard scolaire <i>à l'heure</i>	en retard	1,25	10,02	***	30,2
Origine sociale <i>classes populaires</i>	classes moy.	- 0,62	3,93	***	- 12,1
	classes aisées	- 1,31	3,87	***	- 21,4
Collège <i>Gibraltar</i>	Prévert	0,68	2,05	**	16,3
	Moulin	0,24	0,58		5,5
	Mallarmé	- 0,16	0,44		- 3,5
	Triolet	0,37	0,98		8,6
	Giono	0,15	0,41		3,4
	H. Wallon	0,26	0,70		6,0
	Rimbaud	0,96	2,67	***	23,3
	Rabelais	0,57	1,59		14,1
	Belle de Mai	0,91	2,51	**	22,3
	Ferry	0,57	1,57		13,6
	Clair Soleil	0,41	1,11		9,6
	Massenet	0,88	2,33	**	21,3
	Phillipe	0,83	2,11	**	20,0
	Versailles	- 0,33	0,84		- 6,9
	Barnier	0,66	1,85	*	15,8
	Renoir	0,78	1,97	**	18,8
	Rostand	1,08	2,96	***	26,2
	Manet	0,64	1,67	*	15,3
	Pythéas	0,89	2,12	**	21,5
	Vallon des Pins	0,64	1,68	*	15,3
Bachas	- 0,33	0,84		- 6,9	

Les coefficients font apparaître les disparités ou écarts par rapport à une modalité choisie comme référence (le choix de celle-ci n'affecte pas l'interprétation des résultats). Les *t* de student testent la validité de chacune des variables explicatives. Le nombre d'étoiles indique le degré de significativité des coefficients correspondants : trois pour un seuil de 1%, deux pour un seuil de 5% et une pour un seuil de 10%. A titre indicatif, le pourcentage de prédiction correcte, qui mesure la capacité de prédiction du modèle compte tenu des variables explicatives retenues, est de 67.

Lire : « Toutes choses égales par ailleurs, les filles sont moins fréquemment d'un niveau général (très) faible que les garçons car le coefficient estimé est négatif. A la situation de référence (décrite dans la colonne de gauche), la différence est estimée à 12,4 points ».

La situation de référence choisie pour la présentation des résultats est la suivante : il s'agit des garçons d'origine européenne, issus d'un milieu populaire, dont le père a un emploi, à l'heure dans leurs études et scolarisés au collège Gibraltar. La probabilité qu'un élève présentant ces caractéristiques ait un niveau général (très) faible est estimée par le modèle à 33,2% (haut de la colonne *effet marginal*).

Considérons à présent les élèves du même groupe scolarisés au collège Rostand. Le fait que le coefficient estimé (1,08) soit positif indique que *toutes choses égales par ailleurs*, autrement dit les autres variables étant tenues constantes, ces élèves obtiennent plus fréquemment de mauvais résultats que ceux scolarisés à Gibraltar. Plus précisément, le modèle estime un « gain » de 26,2 points (effet marginal), ce qui signifie que la probabilité qu'ils aient un (très) faible niveau général est de 59,4% (33,2 + 26,2).

Manifestement, l'appartenance à un collège n'est pas neutre. Car, même une fois éliminés les effets dus à l'origine sociale, l'origine ethnique, le sexe, l'âge et la situation du père vis-à-vis de l'emploi, onze collèges se distinguent encore par une probabilité significativement plus forte d'occurrence de la situation d'échec (relativement à Gibraltar) : par ordre décroissant Rostand, Rimbaud, Belle de Mai, Massenet, Pythéas, Philipe, Prévert, Renoir et à un degré moindre Barnier, Vallon des Pins et Manet. Il semble donc exister des différences de rendement d'un établissement à l'autre indépendantes des caractéristiques des élèves. Un constat renforcé par le fait que parmi les collèges les moins performants se trouvent – au regard de la typologie établie lors du paragraphe précédent –

un « favorisé » (Prévert) et quatre « moyennement favorisés » (Rimbaud, Belle de Mai, Massenet et Philippe).

Par ailleurs, les résultats relatifs aux caractéristiques propres des élèves montrent l'importance des variables retenues en tant que déterminants du niveau scolaire de l'enfant. Ils indiquent que la probabilité de se trouver en situation d'échec augmente lorsque l'enfant est issu d'un milieu populaire ; un garçon ; en retard ; d'origine non européenne ; a un père inactif.

EN GUISE DE SYNTHÈSE

Il apparaît clairement, au terme de cette étude, que les collèges des Quartiers-Nord de Marseille ne réussissent pas de la même manière. Certes, il ne s'y produit pas de renversement miraculeux de l'inégalité des chances : la nature du recrutement et les performances des établissements sont positivement corrélées. Mais le lien n'est pas automatique, ce qui témoigne d'une inégalité dans la réussite pédagogique et souligne l'importance de la prise en charge éducative. Ce constat invite à exclure tout fatalisme et à pousser davantage la réflexion.

En premier lieu, sur un plan analytique. Il apparaît important de tenter de déterminer, dans le cadre d'une sociologie rapprochée, les raisons pour lesquelles tel collègue, apparemment peu favorisé sur le plan du recrutement, produit des résultats tout à fait honorables et, à l'inverse, tel autre, *a priori* favorisé, se révèle contre-performant ?

En second lieu, sur un plan opérationnel. L'observation des pratiques en œuvre dans les collèges « réussissants » peut ouvrir des perspectives pour l'action, une action raisonnablement efficace. Car s'il paraît illusoire d'espérer renverser du jour au lendemain les déterminismes sociaux, tout au moins est-il réaliste – puisque certains y arrivent – d'aspirer à en atténuer les effets.

BIBLIOGRAPHIE

COUSIN O. (1998), *L'efficacité des collèges. Sociologie de l'effet établissement*, Paris, PUF.

DUBET F., COUSIN O., GUILLEMET J.P. (1989), « Mobilisation des établissements et performances scolaires. Le cas des collèges », *Revue Française de Sociologie*, vol. XXX, n°2.

- DURU-BELLAT M., MINGAT A. (1988), « Le déroulement de la scolarité au collège : le contexte fait des différences... », *Revue Française de Sociologie*, vol. XXIX.
- Inspection Académique des Bouches-Du-Rhône (1993), « Typologie des collèges », *Ronéo.*, Septembre.
- MIRANDE G. (1998), *Environnements urbains, sociabilités et chances de réussite scolaire dans les classes populaires : les Quartiers-Nord de Marseille*, Thèse de doctorat en sociologie, Marseille, EHESS.
- PATY D. (1981), *Douze collèges en France. Enquête sur le fonctionnement des collèges publics aujourd'hui*, Paris, La Documentation Française, CNRS.
- TRANCARD D. (1992), « Disparités entre collèges publics », *Education et Formations*, n°31.
- VALLET L.A., CAULLE J.P. (1995), « Les carrières scolaires au collège des élèves étrangers ou issus de l'immigration », *Education et Formations*, n°40, Mars.